

comment avoir ses propres clés ?

Par **smooth**, le **16/05/2006** à **10:16**

bonjour,

j'ai une question :

un couple divorce, et la femme a le droit de jouissance d'une résidence secondaire (qui appartient à la communauté) pour le mois de juillet, mais le mari refuse de lui remettre un trousseau de clés.

Comment peut elle exercer son droit de jouissance ? puisqu'il est bien évident qu'elle ne peut, par exemple, prouver qu'il ne lui a pas donné/prêté un trousseau de clé.

merci d'avance ! Image not found or type unknown

Par **germier**, le **16/05/2006** à **21:29**

sommation de remettre les clés

puis référé

quoique je doute que Madame n'ait pas un jeu de clés ? mais cela lui servira pour son divorce

toute.... sauf Mamam